

**COMPTE RENDU DE
L'ASSEMBLEE GENERALE
TRISOMIE 21 LOIRET, GEIST 21
DU 15 OCTOBRE 2016**

L'assemblée générale débute à 18 heures 40 en présence de 27 adhérents, de leurs familles (13 adhérents absents ont donné pouvoir) et les invités.
Madame Bonte Fabienne, présidente, prend la parole.

MOT DE BIENVENUE

Mesdames, Messieurs, amis, bénévoles et adhérents, je vous souhaite la bienvenue à cette assemblée générale 2016.

Je vous demande de l'indulgence pour ma première assemblée générale en tant que présidente.

Je remercie de leur présence :

- Madame Martine ARSAC, Conseillère Municipale à la mairie d'Orléans, déléguée pour le handicap, représentant M. Olivier CARRE, Maire d'Orléans,
- Monsieur Emmanuel VIRTON, Inspection de l'Education Nationale du Loiret ASH,
- Madame VINCENT-FAAS, vice-présidente ADAPEI 45
- Madame DURAND, présidente HEO
- Monsieur DUPUIS Nicolas, président Expression 45
- Monsieur Emmanuel BONTE, représentant M. Vincent WADOUX, Directeur du magasin AUCHAN Olivet.

Par ailleurs, je vous présente les excuses de ceux qui ne peuvent pas être parmi nous :

- Madame Valérie CORRE, Députée du Loiret,
- Madame Marianne DUBOIS, Députée du Loiret,
- Monsieur Serge GROUARD, Député du Loiret,
- Monsieur Jean-Pierre DOOR, Député du Loiret, Maire de Montargis,
- Monsieur Claude de GANAY, Député du Loiret,
- Monsieur Jean-Pierre SUEUR, Sénateur du Loiret,
- Monsieur François BONNEAU, Vice-Président du Conseil Régional Centre,
- Monsieur SAURY Hugues, Président du Conseil Départemental du Loiret,
- Monsieur Christophe CHAILLOU, Conseiller Départemental du Loiret, Maire de Saint Jean de la Ruelle,
- Monsieur Jean-Pierre GABELLE, Vice-Président du Conseil Départemental du Loiret,
- Monsieur LEMAIGNEN, Président de la Communauté d'Agglomération Orléans Val de Loire,
- Monsieur FROMENTIN, premier adjoint de la mairie de Saran,
- Monsieur Denis THION, Adjointe au Maire de Marcilly en Villette,
- Madame Apolline ROBLIN, Maire de Courcelles,
- Monsieur Marc PETETIN, Maire de Dadonville, ?
- Monsieur BOUCHARD, Président AEFH,
- Monsieur Jean-Claude DION, Président de l'APHL,
- Monsieur André REMBERT, Président de l'ADPEP45,
- Monsieur Patrick GARNIER, responsable délégation Orléans ADAPEI45
- Monsieur Louis VIALLEFOND, Président de l'AFTC Centre,
- Monsieur Onesphore MUHIRE, Directeur du domaine de Château d'Auvilliers.

Merci à vous tous, aux bénévoles et à tous ceux qui m'ont aidé à préparer cette assemblée générale et Monsieur Bertrand Perrier, Président de l'Aselqo qui met cette salle à notre disposition.

Nous allons maintenant débiter notre assemblée générale, l'ordre du jour étant le suivant :

- Présentation du rapport moral
- Présentation du rapport d'activité
- Présentation du rapport financier
- Elections au Conseil d'Administration
- Questions diverses

Et pour clore cette assemblée générale nous partagerons le verre de l'amitié.

RAPPORT MORAL DE L'ANNEE 2016

Ce fût pour moi une année de découverte et d'apprentissage, et il me faudra encore du temps pour tout maîtriser.

Je voulais vous rappeler **les objectifs** de notre association :

- Rassembler toutes les personnes concernées par la Trisomie 21 et permettre la participation de tous les membres à la vie de l'association
- Etudier, élaborer et mettre en place des projets visant l'autonomie, la participation sociale et l'autodétermination des enfants, adolescents et adultes
- Agir pour rendre l'environnement accessible et la société inclusive
- Agir pour rendre effectif le droit à la santé
- Informer le public, les parents, les professionnels concernés, les pouvoirs publics et toute personne ou organisme impliqué auprès des personnes avec Trisomie 21 et de leurs familles
- Créer et gérer des activités pouvant permettre le développement des capacités, de l'autonomie et de la participation sociale des personnes en situation de handicap

Cette année a été riche en événements. Nous avons commencé par un flash mob qui a rassemblé les jeunes de l'association, petits et grands et des personnes de l'association Expression de Férolles à l'occasion de la journée mondiale de la Trisomie 21 le 19 mars 2016.

Nous avons participé à plusieurs vide greniers, celui d'Auchan et celui de la Ferté. Une randonnée pédestre a également été organisée en juillet à Yèvre le Châtel. Nous prévoyons une soirée festive en novembre 2016 à l'occasion de la journée nationale de la Trisomie 21, ainsi qu'une vente de chocolat qui est en cours actuellement.

Ses actions ont pour but de se faire connaître à l'extérieur, fédérer l'association mais également de trouver des fonds pour que les activités de notre association puissent se pérenniser. La situation actuelle est plus difficile, les dons diminuent d'année en année.

Comment s'adapter ?

En multipliant nos actions, ce que nous avons fait cette année, en sollicitant la mairie par une demande de subvention, en faisant attention aux dépenses. Nous avons besoin de soutien et nous sommes à l'écoute de toute proposition qui pourrait nous aider. Beaucoup de personnes se sont investies dans cette association et c'est grâce à elles qu'elle existe, poursuivons dans cet élan.

Notre nombre d'adhérents est stable, 66 cette année.

Le partenariat avec l'Education Nationale se poursuit puisque les mallettes pédagogiques ont été distribuées à chaque circonscription du département. Un point doit être fait avec Monsieur Virton prochainement pour connaître les répercussions de cette action.

Nous allons créer une cellule d'écoute pour apporter aux jeunes parents les informations qu'ils recherchent et pour les accompagner au mieux.

Les activités des jeunes au local et à l'école Pierre Ségelle ont toujours autant de succès.

Une nouvelle activité a été mise en place pour les plus jeunes dans notre association, l'art-thérapie, qui pourrait aussi être proposée aux plus grands. Les activités proposées peuvent évoluer, nous sommes ouverts à toute suggestion.

Nous devons nous ouvrir vers l'extérieur, par l'intermédiaire de notre site internet, d'une page Facebook récemment créée et par des échanges avec d'autres associations. Un partenariat existe déjà notamment avec Expression de Férolles, HEO et l'APF.

Un très grand merci à tous ceux qui œuvrent pour réaliser nos projets.

Restons solidaires, l'union fait la force !

Je terminerais avec cette phrase :

« La force d'une communauté se mesure au bien être des plus vulnérables de ses membres ».

Merci de votre attention.

Le rapport moral du président est approuvé à l'unanimité.

La parole est laissée à Valérie Eulalie, secrétaire de l'association.

RAPPORT DES ACTIVITES 2016

Ce compte rendu couvre l'année complète d'activité, notre exercice se déroulant du 1er octobre 2015 au 30 septembre 2016. Il est présenté sous forme de Power Point avec des photos qui illustrent certains faits.

Les adhérents

Le nombre des adhérents est en légère augmentation, 67 adhérents en 2015 pour 63 en 2014. Il est important de constater que le nombre d'adhérents, parents de jeunes enfants est en progression (nouveaux contacts et nouvelles demandes d'adhésion).

Le conseil d'administration

Composition

Le conseil d'administration se compose de 13 membres répartis ainsi :

2 professionnels, 3 personnes porteuses de Trisomie 21, 8 parents de personnes porteuses de T21 ;

Les réunions

Ont été organisés 4 conseils d'Administration, 3 réunions avec les bénévoles, plusieurs réunions de travail sur des actions ciblées.

Les représentations

Les membres du conseil d'administration (principalement les membres du bureau) vous ont représenté lors de différents événements :

- Divers vœux traditionnels 2016
- Assemblée générale de l'ADAPEI
- Assemblée générale de HEO
- Assemblée générale de Sport Adapté
- Assemblée Générale de l'APHL
- Assemblée générale de Trisomie 21 France
- Etats généraux de Trisomie 21 France
- Conseils d'administration de Trisomie 21 France
- Lors de l'inauguration d'une classe autisme gérée par l'ADEPEP45 à Boigny/Bionne
- Réunion d'information sur la scolarisation des enfants en situation de handicap organisée par l'APF
- Remerciements de la mairie d'Orléans pour Rentrée en fête
- Commission départementale du handicap dans le Loiret
- Réunion d'information sur la scolarisation des enfants en situation de handicap organisée par l'APF
- Les 100 ans des PEP
- Au CCAS de St Denis en Val, Mme CHEVALIER nous représente ; au CCAS de St Jean la Ruelle, Mr POPELIN nous représente ; au CCAS de Chaingy, Mr ROULIER nous représente ; au CCAS de Marcilly en Villette, Mme BONTE nous représente.

- Commission Tourisme et Handicap nous sommes représentés par Mme DELPORTE et Mme CHAUD.

Communication

Pour communiquer et informer, nous avons utilisé 3 types de médias :

- Le site de l'association
<http://trisomie21.loiret.pagesperso-orange.fr>
 1 455 visites (2 233 visites l'an passé)
 Ce chiffre en baisse fait sans doute écho aux changements des usagers d'internet qui préfèrent utiliser les réseaux sociaux au détriment des sites traditionnels.
- Une page Facebook a été créée mais il faut l'améliorer.
- La presse écrite avec 8 parutions et la presse audio avec une émission radio.

Partenariats

Cette année, nos partenaires principaux ont été l'Education Nationale, Auchan Olivet, Expression 45, Kidyland, Place d'Arc, l'Association de la Châtellenie, la Mairie d'Orléans, les mairies de Yèvre le Chatel et Courcelles, l'entreprise Gérondeau.

Actions menées avec partenaires

- Une remise de **mallettes pédagogiques** à l'intention des enseignants :
 Ces 14 mallettes entièrement financées par notre association, ont été remises à Mr Virton, inspecteur en charge des élèves en situation de handicap du Loiret en présence de Mr Toupry, inspecteur d'académie, dans les locaux de l'**académie Orléans-Tours**.
- Une **rencontre** de familles adhérentes et non adhérentes en milieu ordinaire lors de la journée nationale de la T21 durant une matinée à **Kidyland** à Fleury les Aubrais. Ces moments permettent aux familles d'échanger. Une collation a été servie aux enfants et leur fratrie.
- Un **stand** pour la journée mondiale de la T21 à **Place d'Arc** qui a permis d'informer sur la trisomie 21 en général et nos actions en particulier avec une animation de sculpture de ballons pour les enfants des clients de Place d'Arc.
- Un **flash mob** ce même jour sur le parvis de Place d'Arc avec l'autorisation de la mairie d'Orléans. Fanny SOUILLIJERT, vice-présidente de trisomie 21 Loiret, porteuse de trisomie 21, a relaté le plaisir et la fierté des jeunes qui ont participé à cet événement ; celui-ci a été préparé par les jeunes avec le soutien de Mme Berger, professeur de danse et Pascale Méchin Bourdin, psychomotricienne bénévole à l'association.
 Cet événement a reçu le soutien de l'association Expression 45 de Férolles. Mr Dupuis Nicolas, président de cette troupe de théâtre, a expliqué comment lui-même et ses amis ont apprécié ces moments avec nos jeunes lors des répétitions et durant le flash mob lui-même. Cette année, la troupe jouera le 10 décembre 2016 et à cette occasion, notre association pourra intervenir pour se faire connaître au public présent.

- **Un vide-grenier** sur le parking **d'Auchan Olivet** où chaque année nous tenons un stand alimenté par des dons des membres de l'association ; la montant des ventes effectuées s'est ajouté au montant intégral des location des places des différents exposants, montant qui sera reversé par Auchan à notre association.
- **Une randonnée pédestre** sur les communes d'**Yèvre le Chatel** (seul plus beau village de France du Loiret) et de **Courcelles** avec l'appui de l'association de le Châtellenie qui a ouvert le château d'Yèvre à la visite. La mairie de Courcelles a ouvert les portes de sa chapelle. C'est une première pour notre association. Mme Isabelle Carré a expliqué les différentes phases d'organisation de cette randonnée ayant pour thème « **patrimoine et Rimarde** », phases qui ont mobilisé 17 bénévoles (dont 7 de notre association) et permis de récolter des fonds. Il y a eu 147 participants. Une tombola a permis de distribuer 80 lots. Cet évènement très agréable sera reconduit le 2 juillet 2016.
- La tenue d'un stand à **Rentrée en fête**, à Orléans. Cet événement nous permet de maintenir un partenariat avec la ville d'Orléans ; c'est aussi une vitrine pour notre association. A cette occasion, nous avons rencontrés des familles et des professionnels à la recherche d'informations précises. Nous avons également échangé avec d'autres associations.
- L'organisation d'un séjour à **Center Parcs** du 28/12/2015 au 02/01/2016 ; ce séjour fut rendu possible en partie grâce au don de l'entreprise Gérondeau et quatre personnes ont encadré 9 jeunes : Aïcha Alloui, Stéphanie Le Du, Amandine Hameau, Soraya Accouche.

Autres actions menées

- **Un vide grenier à la Ferté Saint Aubin** pour lequel les organisateurs ne nous ont offert l'emplacement.
- La formation d'un binôme « **cellule d'écoute** » dispensée par Trisomie 21 France est achevée, binôme composé d'un professionnel et d'un parent d'enfant porteur de trisomie 21 (Anne Lenormand et Fabienne Bonte) ; Anne Lenormand a expliqué que ce binôme peut intervenir auprès de parents (ou futurs parents) accueillant un enfant porteur de trisomie. Son rôle est d'écouter et répondre aux questions. Toutes les questions qui se posent peuvent être abordées et toutes les émotions peuvent être exprimées. Ce sont les maternités qui font le lien ; d'où notre travail actuel de les contacter et leur proposer ce service.
- L'organisation de 2 **boums** par Betty LANSON : une sur le thème du disco ave 36 jeunes et l'autre sur le thème du carnaval avec 34 jeunes ; le disc-jockey fut Ghislain BEURIENNE qui a animé ces boums bénévolement.

Ateliers au local

- **Cuisine**, animé par Marie-José POULAIN et en alternance par Betty LANSON et Anne LENORMAND pour lequel 5 places sont possibles. Cet atelier est toujours très demandé.
- **Esthétique**, animé principalement par Josiane TOUZET secondée par une autre bénévole. Cette année, cet atelier n'a pas bien fonctionné, comme cela avait déjà été souligné l'an passé. Il faudra réfléchir sur ce qui pourrait le remplacer.
- **Photos**, animé par Jean-Marie SOULIJAERT et en alternance par Michèle CHAUD et Marie-Chantal DAUMAS, peut accueillir de 6 à 7 jeunes. Il fonctionne très bien. Les photos du power point de présentations de nos activités sont en partie issues de cet atelier.
Ces 3 ateliers ayant lieu parallèlement, les participants se retrouvent à la fin et savourent la collation préparée par l'atelier cuisine.
- **Informatique**, animé par Bernard ROULIER et Catherine JACQUES.
Cet atelier a un vif succès. Un groupe de 6 à 8 jeunes est très assidu et progresse. Mme Jacques nous propose de visualiser leur travail grâce à un powerpoint à la fin de l'assemblée générale.
- **Art Thérapie**, animé par une professionnelle, Charlène BOUILLY, qui a créé sa micro entreprise ARTY, et intervient une fois par mois au local et accueille 3 enfants. Elle est accompagnée par une bénévole, Isabelle CARRE.
- **Activité petits**, animé par Anne LENORMAND et Stéphanie TARGA, cette année pas très diversifié du fait de la préparation du flash-mob car les plus jeunes ont rejoint le groupe de Pierre Ségelle plusieurs samedis pour les répétitions. Il va falloir étayer les propositions pour l'année prochaine d'autant que de nouvelles familles de très jeunes enfants sont en demande.

Ateliers et sorties à l'extérieur

- **Handigolf**, à Marcilly-en-Villette, est encadrée par Jean-Marc CHAUD et Christian TOUZET et animé par un professeur de golf. Cet atelier fonctionne bien.
- **Après-midi jeunes** : 35 jeunes sont accueillis par 5 bénévoles : Solène CALVO, Nathalie MECHIN, Yveline BEURIENNE, Marie-Ange PISSY, Pascale BOURDIN. Il a lieu dans les locaux de l'école Pierre Ségelle, grâce à la Mairie d'Orléans et à l'accord du directeur de l'école avec qui, chaque année, nous passons une convention. Nous le remercions vivement.
Les jeunes se sont retrouvés un samedi par mois, de septembre à juin de 15H à 18H. Marie Ange PISSY nous a relaté la trame de ces après-midis qui reste la même :

- de 15h à 15h45 : Accueil : temps de paroles et d'échanges coordonnés par Pascale BOURDIN.
- de 15h45 à 17h : Ateliers.
 - Les jeunes ont été répartis en 3 ateliers selon trois critères : leur envie, leur aptitude et la dynamique du groupe.
 - Un **atelier danse** encadré par Pascale BOURDIN et Elisabeth BERGER, qui a permis la mise en place du flash mob. Mme Berger ne peut pas continuer en 2016 mais interviendra de façon bénévole sur quelques ateliers.
 - Un atelier cirque qui a été remplacé par un **atelier chant** animé par Solène CALVO et Nathalie MECCHIN,
 - Diverses activités proposées : un **atelier terre** proposé par Véronique PEETERS, un **atelier modelage** proposé par Claire PELISSIE, aidées par Marie-Ange PISSY et Yveline BEURIENNE.
- de 17h à 17h30 : Goûter - Anniversaires
- de 17h30 à 18h : Echanges - Danse et chant avant le départ.

Malgré le nombre important de participants, chacun se regarde et s'écoute. Ils ont à cœur de faire circuler la parole pour que chacun, à la mesure de ce qu'il peut, mette en mot, s'exprime et ait le sentiment profond d'appartenir à ce groupe d'amis.

- **Concert** Johnny Halliday au Zénith encadré par Aïcha Alloui, Stéphanie Le Du, Ahmed Accouche.
- **Soirées entre amis** (bowling, restaurant, concert) encadrées par Aïcha Alloui, Stéphanie Le Du, Ahmed Accouche.
- Initiation au **Tennis de table** proposée par Céline Calvo avec un professeur de l'USO au gymnase Barthélémy d'Orléans.
- Challenge Handicap à la Ferté st Aubin où 5 jeunes de l'atelier photo ont participé

Nous ne remercierons jamais assez tous nos bénévoles, nos partenaires et nos jeunes, car sans toutes ces personnes, ces activités ne seraient pas possibles.

Le rapport des activités est voté à l'unanimité.

La parole est laissée à Catherine Jacques, trésorière de l'association pour présenter le rapport financier

RAPPORT FINANCIER EXERCICE 2016

Mesdames, Messieurs,

Vous avez trouvé, dans le dossier qui vous a été remis à l'accueil :

- Le Bilan
- Le Compte de Résultat

Je ne vais donc pas vous relire tous les chiffres mais préciser quelques comptes significatifs.

A-PRODUITS D'EXPLOITATION

1. Collectes :

Pour cet exercice, le montant est en très légère baisse malgré un don de la société Gérondeau en augmentation et les manifestations où l'association a participé (vide greniers).

2. Cotisations : stable

Le nombre des adhérents : 67 en 2016 contre 66 en 2015 et 34 jeunes en 2016 contre 35 en 2015 pour la participation aux après-midi jeunes.

3. Prestations diverses :

Elles sont en légère hausse du fait des participations à la randonnée du 3 juillet 2016

Au vu de ces éléments, le total des produits d'exploitation est stable

B-CHARGES D'EXPLOITATION

Les postes les plus importants, en valeur, du compte de résultat sont :

1. Activités loisirs (sorties) - pour un montant de 5 886 €

Ce poste est important mais a fortement diminué par rapport à l'exercice précédent ; il se décompose de la façon suivante :

- * le séjour à Center Parcs pour un montant de 5 312 €. Le coût de location du cottage a fortement diminué (Aicha ALLOUI a obtenu une réduction importante) et nous avons bénéficié d'un avoir suite à des incidents de chauffage l'année précédente.

Il faut savoir que le coût des séjours à Center Parcs ou au gîte en Mayenne est couvert en totalité par la participation financière des jeunes et le don très généreux de 3 500 € que la Société Gérondeau nous a octroyé, cette année.

- * Kidyland, matinée pour les petits et les familles à l'occasion de la journée nationale de

la Trisomie 21, pour un montant de 99 €

* le Handigolf pour un montant de 475 €

2. Loyer et charges locatives – pour un montant de 6 390 €

Ce poste est quasiment stable (augmentation inférieure à 1%) mais représente un pourcentage important de nos charges (+ de 27%)

3. Charges exceptionnelles

Le compte « autres charges exceptionnelles » est en diminution.

En effet, entrent dans ce compte, les dépenses qui ne relèvent pas de l'activité principale de l'association.

L'année dernière, il s'agissait essentiellement de la constitution des 14 malles pédagogiques pour l'Education Nationale.

Cette année, c'est essentiellement, le coût de la randonnée qui a été organisée par l'association, le 3 juillet 2016.

Les participations à cette manifestation ont couvert tous les frais et nous ont laissé un petit bénéfice.

Nos dépenses sont à nouveau en baisse par rapport à l'exercice précédent.

Nos seules ressources sont les cotisations, participations, subventions et dons.

Comme je vous l'ai dit précédemment, le montant des cotisations et participations est stable.

Nous n'avons pas reçu de subvention.

L'association « Expression » est toujours présente à nos côtés. La soirée théâtrale qu'elle a organisée à notre profit, nous a rapporté la somme de 150 €.

Mme De Blois « d'Arts et Pédagogie » nous a fait un don de 250 €.

La société Gérondeau nous aide, chaque année, depuis maintenant cinq ans, en participant au financement des séjours de fin d'année. Cette année, c'est un chèque de 3 500 € qu'elle nous a adressé.

Nous remercions tous les donateurs y compris les particuliers.

Mais le montant total de ces dons est très bas et n'est pas suffisant pour ramener nos comptes à l'équilibre.

Cette année, encore, notre résultat est déficitaire de 5 577,32 €.

Ce résultat est affecté au report à nouveau pour l'exercice 2017 après accord de l'assemblée.

L'assemblée approuve le rapport financier à l'unanimité et donne quitus à la trésorière.

QUESTIONS DIVERSES

A la question posée, Monsieur Bris a demandé s'il était possible d'ouvrir les boums aux plus jeunes ; En fait cela parait compliqué à gérer, mais cette idée est à étudier.

Mme Bonte rappelle que dans les chemises données à chacun à l'accueil, il y a un feuillet à remplir pour livrer des suggestions ou des questions ; ce feuillet est à remettre dans la boîte prévue à cet effet.

Sont rappelées aussi nos deux actions en cours : les commandes de chocolats et l'inscription à la soirée festive du 26 novembre ; le but de ces actions est de récolter des fonds pour pérenniser nos activités et les personnes qui soutiennent ces projets sont grandement remerciées.

Madame Bonte clôt cette assemblée à 20h05 sur des remerciements à tous les bénévoles de l'association, aux partenaires et amis, aux personnes qui ont permis la mise en œuvre et le bon déroulement de cette assemblée. Chacun est invité à profiter du buffet préparé ; Un powerpoint élaboré par l'atelier informatique est présenté puis Catherine Croum joue un morceau de flûte.